

Apprentissage des langues au Maroc: exploration de ses implications sur l'économie et l'emploi dans une économie ouverte

Azeddine AKESBI

Université Mohammed V, Rabat

Quelles seraient les incidences de la faible maîtrise des langues sur l'économie en général et plus particulièrement au niveau de l'insertion professionnelle ? Quels sont les facteurs susceptibles d'expliquer la faible maîtrise des langues d'apprentissage ? Quel serait le coût de l'enseignement des langues et du chômage de longue durée ? Et que pensent les différents acteurs économiques quant aux rapports complexes entre, d'un côté, l'apprentissage et la maîtrise des langues, et d'un autre côté, l'économie et l'insertion dans le marché du travail ? Telles sont certaines questions nouvelles auxquelles l'auteur tente d'apporter quelques éléments de réponse dans cet article ¹.

Éléments méthodologiques

L'approche développée pour la réalisation de cette étude a été déterminée par la nature du sujet et par le caractère exploratoire et à qualitatif de l'investigation. En effet, la question relative à l'apprentissage et à la maîtrise des langues n'est pas strictement technique ou économique ; elle fait appel à des considérations identitaires, à la dimension historique et à des choix culturels, sociaux et politiques. De ce fait, les options linguistiques majeures prises ou envisageables ont des effets multidimensionnels ; ils ne se réduisent pas aux coûts financiers et économiques. De ce fait, elles devraient être resituées dans un contexte et des perspectives sociétales plus larges.

Les niveaux préoccupants de maîtrise des langues constatés par différents programmes d'évaluation, et en particulier le Programme National

1- Cet article et les résultats qui y sont exposés se basent sur une étude effectuée à la demande et pour le Conseil Supérieur de l'Enseignement (CSE). L'étude a exploré le thème du coût et les implications économiques d'une faible maîtrise des langues. Les opinions exprimées dans ce texte n'engagent que la responsabilité de son auteur.

d'Evaluation des Acquis (PNEA, 2008) sont à l'origine des travaux initiés par le Conseil Supérieur de l'Enseignement (CSE) et de cette réflexion. Parmi les questions qui ont orienté cette étude, on citera notamment :

- Quels sont les effets et implications de la faible ou non-maîtrise des compétences linguistiques ?
- Quelles sont les langues et les compétences linguistiques les plus demandées et appréciées par les employeurs et le marché du travail ? Les diplômés qui disposent d'un atout linguistique ont-ils un accès plus facile au marché du travail ? Sont-ils mieux rémunérés ? Comment se présente leur promotion ?
- Comment améliorer la qualité et l'efficacité des langues pour l'insertion professionnelle, l'emploi et la productivité ?

Sur cette base de questionnement, cette étude qualitative a cherché à comprendre les effets et les implications économiques de la non- maîtrise ou de la faible maîtrise des langues, notamment sur le plan de la préparation à la vie active et de l'insertion professionnelle.

L'étude s'est déroulée en deux étapes principales : la première a porté sur la revue de la littérature relative au sujet, la collecte et l'analyse documentaire; la seconde a consisté en une enquête de terrain structurée autour d'une série d'interviews individuels et de focus groupes organisés avec les acteurs et parties concernées : acteurs du marché du travail, employeurs, agences de recrutement, chômeurs ainsi que des personnes ressources, spécialistes et décideurs de l'éducation.

L'estimation du coût de l'enseignement des langues devait être approchée, mais la non disponibilité d'une partie importante de l'information requise, en particulier budgétaire, a imposé des aménagements de l'approche² .

Quelques constats

Sur le plan institutionnel, l'arabe est la langue officielle et nationale. Dans la réalité, elle ne trouve pas cette position de choix dans les différents secteurs de la vie économique et administrative, et dans la pratique quotidienne en

2- Le coût de l'enseignement, qui est simplement indicatif, a été estimé à partir d'une actualisation des coûts « années élèves » et de l'estimation de la part du coût des langues dans le coût global.

général. Ce constat est observé par de nombreux acteurs et personnes ressources qui l'attribuent à la position dominante de la langue française, mais également du fait de son large usage aussi bien sur le plan officiel, que dans les médias de masse, l'économie et l'administration. Une grande variété de données, d'indices et de témoignages font apparaître un net contraste entre le discours officiel d'une part, l'apprentissage des langues et leur usage, d'autre part.

Un autre constat important se dégage de la revue de la littérature et qui souligne l'importance du multilinguisme et le développement considérable de certaines langues dans les domaines de la science, des technologies, des échanges et du commerce. En 2009, la situation de l'usage des langues sur internet³ a évolué de manière rapide. La population mondiale qui parle l'anglais est estimée à 1.263 millions de personnes, dont 478,44 millions sont utilisateurs de l'Internet (ce qui représente 37,9% de la population parlant l'anglais et 27,6% des utilisateurs de l'Internet). En second lieu se positionne le chinois : 1.373 millions de personnes parlent cette langue, dont 383,65 millions d'internautes, représentant 27,9% de la population parlant le chinois et 22,1% des utilisateurs de l'Internet. Le français occupe la cinquième position et l'arabe la huitième position. Ainsi, selon plusieurs indicateurs et classements⁴, la langue anglaise apparaît être celle qui domine la scène internationale, aussi bien au niveau du commerce que sur le plan des sciences et de la recherche⁵.

3- Par exemple, l'Internet est un autre moyen qui est utilisé pour apprécier l'influence des langues et leur fréquence dans les relations et le commerce mondial. En 2007, l'utilisation des langues au niveau de l'Internet a fait apparaître l'anglais en première place avec 326,7 millions d'utilisateurs (28,9%), suivi par le chinois avec 166 millions d'utilisateurs (14,7%) ; la langue espagnole quant à elle occupe la troisième position avec 8,9% d'utilisateurs. Le français représente 5,2% (56,7 millions d'internautes), et enfin l'arabe 2,5% (28,5 millions d'utilisateurs).

4- L'influence des langues dans le monde a été approchée selon plusieurs critères, dont notamment: le poids démographique du pays, le nombre des locuteurs principaux et secondaires. Les critères de ce classement et les estimations qui les accompagnent sont discutables. Ils méritent néanmoins d'être pris en compte à titre indicatif et recoupés avec d'autres approches.

5- Cette appréciation semble être partagée par la plupart des pays, des institutions et également par les parents. Par exemple, un sondage effectué à une échelle planétaire (World Value Survey, 2003), a questionné les résidents des pays enquêtés sur «*le besoin des enfants d'apprendre l'anglais pour réussir dans le monde d'aujourd'hui*». Les taux de réponse de ceux qui sont «d'accord» à «très d'accord» avec cette affirmation étaient très élevés : 92% en Chine, 88% en Egypte, 90% en France, 94% au Liban, 96% en Allemagne. Le minimum enregistré était en Argentine avec un taux de 75%.

Une connaissance limitée des langues par la population

L'information existante sur la connaissance des langues par la population est rare. Les seules données disponibles, à l'échelle nationale, sont celles du recensement de la population, qui informent partiellement sur la question. Trois constats majeurs se dégagent des données du recensement de la population 2004⁶ : a) Pour une très large partie de la population la connaissance des langues se limite à l'usage oral des langues maternelles et véhiculaires (Dârija, Amazighe) ; b) La connaissance de l'arabe standard est limitée et c) La connaissance des langues étrangères est réduite et demeure largement dominée par le français.

Le commerce extérieur et la maîtrise des langues étrangères

Sur le plan du commerce extérieur du Maroc, les données disponibles montrent une forte concentration des échanges sur quelques pays : les principaux fournisseurs et clients du Maroc sont la France, l'Espagne et accessoirement la Grande Bretagne et les Etats-Unis. Des pays arabes ayant une grande proximité, géographiquement ou par la langue, occupent une place très limitée dans les échanges du pays.

D'autre part, le Maroc connaît une situation structurellement déficitaire de sa balance commerciale, observée sur une longue période. En conséquence, il est appelé à faire un effort considérable et soutenu pour promouvoir ses exportations. Ceci passe par une amélioration de la compétitivité de ses produits, de la diversification de ses fournisseurs et débouchés et l'exploration de nouveaux marchés. Dans ce contexte, certains indices semblent indiquer que les distances et la barrière linguistique limitent le développement du commerce entre le Maroc et certains pays ou régions.

6-Le recensement de 2004 avance un chiffre de 10,18 millions d'habitants âgés de 10 ans et plus, qui ont déclaré ne savoir ni lire ni écrire, ce qui range cette population dans l'analphabétisme (soit 43%). Sur les 13,5 millions personnes alphabétisées, recensées en 2004, 4,1 millions lisent et écrivent uniquement l'arabe (30%) ; 7,17 millions lisent et écrivent l'arabe et le français (53,1%); 2,16 millions connaissent une autre langue en plus. Ceux qui savent lire et écrire l'arabe, le français et d'autres langues représentent à peine 16% de la population alphabétisée. Quant à ceux qui combinent l'arabe et une langue autre que le français, ils ne représentent que 0,2%.

Selon certains industriels et chefs d'entreprises interviewés, le commerce extérieur du Maroc manque de diversification et reste concentré sur quelques pays. Ils soulignent le rôle de la barrière linguistique qui freine les opportunités de commerce, sans exclure ou minorer le rôle d'autres facteurs.

L'Inde ou la Chine sont des pays qui connaissent une très forte croissance économique et représentent un potentiel démographique et des débouchés considérables. Il est tout à fait possible que leurs parts dans les exportations du Maroc puissent s'élargir de manière substantielle, ce qui à son tour nécessite une meilleure préparation au dépassement de la barrière linguistique et culturelle.

Quelques facteurs explicatifs de la faible maîtrise des langues

L'étude des différents rapports produits par des ateliers organisés par le CSE fait apparaître des problèmes communs à toutes les langues enseignées dans le système éducatif et souligne que ces problèmes sont liés à la réforme du système éducatif dans son ensemble, mais elle interpelle aussi les choix faits dans le domaine de la politique des langues.

Une série de lacunes et de dysfonctionnements ont été identifiés, parmi lesquels figurent notamment :

- a) L'existence d'un écart important entre le volume horaire théorique consacré à l'apprentissage des langues et le volume effectif enseigné qui est beaucoup plus faible ;
- b) Une pratique de méthodes d'enseignement traditionnelles qui se manifeste notamment par la centralité du maître et de l'exposé professoral, qui domine les relations pédagogiques ;
- c) Des conditions d'apprentissage qui ne permettent pas aux élèves de développer leurs habilités et en particulier au niveau de l'oral et de la communication ;

- d) Des défaillances au niveau de la formation des enseignants ;
- e) Des méthodes d'évaluation de l'apprentissage des langues inadéquates avec l'apprentissage des compétences : recours de manière importante à la mémoire, aux examens classiques au lieu d'évaluer les compétences et les habiletés, etc.

A cette série non exhaustive de problèmes communs à l'enseignement des langues, il y a lieu d'en ajouter au moins deux, extrêmement importants, et qui ont un impact sur les apprentissages et dans la vie socioprofessionnelle et économique. Il s'agit du niveau très limité d'exposition des élèves aux langues⁷, et de l'existence d'une rupture linguistique entre : d'une part, le secondaire et l'enseignement supérieur ; d'autre part, le système éducatif et les pratiques linguistiques dans le monde de l'économie.

Les différents facteurs signalés précédemment expliquent en partie la faible maîtrise des langues. Mais la principale explication suggérée par la majorité des personnes consultées, met l'accent sur la massification de l'enseignement et sur la non-mise en œuvre des orientations de la «Charte Nationale d'Education et de Formation» et des conditions d'un enseignement de qualité.

La logique de massification de l'offre de l'éducation a également eu pour conséquence des effectifs élevés en classes de langues, rendant le suivi des élèves, leur pratique de la langue et la correction par le maître, très difficiles.

⁷-De plus, il n'y a pas en général de laboratoires de langues ou de salles spécialement équipées et aménagées pour l'enseignement des langues. L'absence d'un enseignement de langues en groupe semble confirmer ce constat. Cela affecte la qualité de l'apprentissage des langues.

Données sur les effectifs des enseignants des langues

En 2009, pour tous les niveaux confondus, les enseignants de l'arabe occupent largement la première place avec un effectif de 79.660 (36,44% de l'ensemble). Les enseignants de français occupent la seconde position avec 52.885 enseignants (24,19% du total).

Il y a seulement 4.927 enseignants d'anglais, représentant 2,5% de l'ensemble. Les autres langues disposent d'effectifs enseignants extrêmement limités, ce qui est également le cas de l'Amazighe.

Au niveau global, les enseignants des langues représentent 63,3% de l'ensemble des enseignants, 88,7% au niveau du primaire, 27,95% du collégial et 27,61% du secondaire qualifiant. Pour les autres langues étrangères (Allemand, Espagnol...) les effectifs des enseignants sont trop limités pour assurer des choix diversifiés de l'apprentissage à une large échelle d'une seconde langue étrangère.

Les ressources humaines constituent un frein majeur – sur le plan quantitatif et qualitatif – à l'élaboration de choix alternatifs de promotion des langues étrangères. La distribution des effectifs enseignants selon les langues montre, à part les cas de l'arabe et du français, que les ressources d'enseignement des autres langues sont très limitées et imposent de fortes contraintes à la diversification potentielle de l'enseignement des langues.

Le coût et la qualité de l'apprentissage des langues

Il n'existe pas d'étude spécifique sur le coût de l'enseignement des langues dans l'enseignement public au Maroc. Or, cette connaissance est importante pour apprécier l'effort qui est fait dans ce domaine (et le comparer avec ce qui se fait ailleurs). Ce chiffrage est surtout indispensable – parmi d'autres données – pour estimer le rendement de l'investissement éducatif dans l'apprentissage des langues.

Il est très important de préciser que la tentative d'estimation de ce coût effectuée dans le cadre de ce travail⁸ est tributaire de la validation des hypothèses retenues et a pour seul objectif de parvenir à une approximation

⁸-Dans le cadre de l'étude exploratoire faite pour le CSE.

indicative de ce coût. Mais si nous retenons les coûts année/élève disponibles (2004), que nous actualisons et associons à une estimation du poids de l'enseignement des langues (approché par le volume horaire relatif des langues), le coût année/élève de l'enseignement des langues se situe entre 1.203 DH (2010) au primaire et 1.959 DH par élève au secondaire. Pour le coût de l'enseignement du français, il varie entre 1.256 DH au primaire et 3.047 DH au secondaire.

Si les coûts année/élève annuels de fonctionnement sont divisés par le volume horaire annuel que reçoit, en moyenne, chaque élève, nous obtenons un coût de l'heure de l'enseignement de langue qui varie, selon les hypothèses retenues, entre 4 et 9 DH. Ces montants représentent le coût moyen de fonctionnement, qui sont faibles dans l'absolu et également en comparaison avec ce qui se pratique dans le secteur privé et les institutions spécialisées de l'enseignement des langues. L'explication qui peut être avancée pour ce niveau très faible de coût réside dans la pratique d'un enseignement de masse et des effectifs moyens généralement élevés. Ceci a une incidence évidente et directe sur la qualité de l'apprentissage des langues.

Le marché du travail et la question des langues d'apprentissage

La situation du marché du travail : L'analyse de la situation du marché du travail fait apparaître une certaine amélioration du taux de chômage national au cours des dernières années. Entre 2000 et 2008, on a assisté à une baisse du taux de chômage de 13,6 % à 9,6%. La demande de travail s'est située à 11,3 millions personnes en 2008. On a enregistré une création nette d'emploi de 1,3 millions entre 2000 et 2008, soit 123.000 actifs additionnels par an. 62,7% des créations d'emploi se situent en milieu urbain. Dans la distribution des créations d'emploi, les services occupent la première place (51,3%), suivis par le BTP (27,7%), l'agriculture (12,1%) et l'industrie (8,8%). Un peu plus de la moitié de la population active se situe dans les tranches jeunes : 51,3% des actifs sont âgés de moins de 35 ans; ce taux était de 58% en 2000.

Cependant, malgré les améliorations observées, certaines caractéristiques de la situation du marché du travail sont préoccupantes. En effet, les niveaux de chômage sont très élevés chez les diplômés, le stock de chômage est important et il est fortement dominé par ceux qui n'ont jamais travaillé (les primo demandeurs d'emploi) et les chômeurs de longue durée.

Un chômage structurel cohabite avec une offre d'emploi non satisfaite : Ce chômage structurel persiste depuis pratiquement deux décennies. Il cohabite avec une offre d'emploi pas toujours satisfaite. Des besoins importants d'emplois sont identifiés en rapport avec les politiques publiques et industrielles, notamment dans le cadre du plan Emergence. Des secteurs comme ceux des TIC et les centres d'appel emploient sur la base de critères de maîtrise des langues et réclament la formation par l'Etat/ANAPEC des compétences dans le domaine des langues et de la communication.

Chômeurs de longue durée selon le niveau du diplôme

Indicateurs	Sans diplôme	Niveau moyen	Niveau supérieur
Population en chômage en milliers	344	487	247
Part des chômeurs n'ayant jamais travaillé (%)	32,4	57,1	80,6
Part des chômeurs de longue durée (%)	52,3	74,6	83,2
Durée de chômage moyenne (mois)	28,2	38,3	43,3

Source : Résultats détaillés de l'enquête emploi 2008.

Lors du recrutement, une discrimination est opérée en partie sur la base de critères relatifs à la langue et à la qualité de la communication orale. Ce qui peut signifier que l'énorme stock actuel de chômeurs est fortement constitué par des personnes ayant des difficultés de maîtrise des langues⁹. Au Maroc, la variable linguistique ou celles qui portent sur la maîtrise des langues ne figurent pas parmi les données collectées des statistiques de l'emploi.

9-Mais aussi communicationnelles, de savoir-faire et savoir-être.

L'ANAPEC ne s'y intéresse pas non plus. L'information collectée se limite aux variables du niveau scolaire et au diplôme. Ceci constitue un handicap important¹⁰ dans l'étude du lien entre la non-maîtrise ou faible maîtrise des langues et l'estimation des coûts, de la rentabilité ou l'appréciation des difficultés d'insertion professionnelle liées à cette dimension.

Conditions pour l'exploration des coûts et avantages de la maîtrise des langues

L'exploration de la littérature sur la question des coûts / avantages de la connaissance des langues a permis d'identifier des exemples d'études qui ont approché le coût économique et financier en rapport avec une faible ou non maîtrise notamment de l'anglais, ou les gains associés à la connaissance d'une langue étrangère. Ces études restent très rares et circonscrites ; elles nécessitent la mise en place de dispositifs importants de collecte des données.

Pour que des travaux similaires soient réalisés au Maroc, plusieurs conditions devraient être réunies préalablement :

1. La passation de tests qui mesurent le niveau de maîtrise des langues;
2. La détermination des seuils qui ont des incidences sur l'apprentissage, l'insertion professionnelle et la productivité au travail (un champ de recherche encore vierge) ;
3. La collecte d'informations sur les salaires pratiqués sur le marché en fonction des niveaux de maîtrise de langues et des seuils évoqués précédemment ;
4. L'identification des taux de chômage associés à cette population ;
5. L'identification du manque à gagner pour les catégories retenues ;
6. L'estimation des coûts pour les individus et la société (charges sociales, impôts...).

¹⁰-Des progrès dans le sens de l'estimation des coûts et du rendement associés au degré de maîtrise des langues passent nécessairement par la mise en place d'un dispositif important de collecte de l'information et d'enquête. C'est une lacune qui doit être comblée notamment dans le cadre de l'enquête nationale sur l'emploi et le chômage..

Ces limites demeurent posées, mais à titre indicatif, l'observation d'une différence d'insertion (plus ou moins facile) autorise à considérer raisonnablement qu'au moins 50% des primo demandeurs d'emploi (ou des chômeurs de longue durée) auraient pu être insérés avec de meilleures qualifications (notamment linguistiques et communicationnelles) et donc éviter un manque à gagner important. Si nous prenons la moitié des primo demandeurs d'emploi (première hypothèse) ou la moitié des chômeurs de longue durée (seconde hypothèse) et que nous multiplions cet effectif par un salaire d'entrée (variant de 2000 à 3500 DH) et par la durée moyenne de chômage par niveau de diplôme, nous obtenons un coût (ou un manque à gagner) couvrant la période moyenne de chômage équivalent à 28,093 milliards de DH dans le premier cas et de 33,291 milliards de DH dans le second cas.

Dans ces conditions, le manque à gagner annuel individuel selon le niveau de diplôme varie de 18.000 à 42.000 DH. Bien évidemment ceci ne couvre pas le coût humain, psychologique et politique de la non insertion sociale et professionnelle de longue durée des jeunes.

Ces estimations sont à prendre avec précaution, mais les témoignages recueillis du terrain et auprès des acteurs concernés semblent apporter un appui à l'importance de la perte et du gâchis occasionnés par le chômage structurel.

Témoignages et regards croisés des acteurs socioéconomiques

L'enquête effectuée sur le terrain avec des chefs d'entreprises, des acteurs du marché du travail, des personnes ressources, des spécialistes de l'éducation et du travail, ainsi que des chômeurs a permis de dégager des enseignements intéressants. Les principaux peuvent être résumés à travers les points suivants.

En général, la langue française apparaît comme la principale langue de travail dans le secteur moderne de l'économie, mais aussi dans de nombreux segments de l'administration. Cette situation s'explique par les liens historiques et économiques particuliers noués avec la France et le

marché français. Pour des entreprises qui ont des partenaires espagnols, c'est l'espagnol (ou l'anglais) qui occupe une fonction première de communication. L'anglais occupe une position privilégiée dans les grandes entreprises, les multinationales, dans les relations commerciales avec de nombreux pays y compris des pays arabes.

Les cadres des entreprises doivent souvent rédiger des notes, du courrier, communiquer, présenter, faire des synthèses. Ces tâches rendent la maîtrise du français indispensable. L'arabe est plus souvent utilisé – Dârija – pour communiquer avec les ouvriers et une partie de la clientèle. Le degré de maîtrise des langues exigé varie sensiblement selon les postes d'emploi et les secteurs. Mais les langues utilisées au travail gardent plutôt un caractère fonctionnel et lié à des domaines ou secteur précis (Code du travail, Code de la Douane, logistique...). Dans des entreprises liées à l'export, il y a souvent la nécessité d'élaborer des rapports standardisés, d'utiliser des bases de données communes, ce qui oblige les partenaires à partager le même système d'information, à l'actualiser et c'est souvent en anglais ou en langage technique.

Certains secteurs porteurs illustrent l'importance de la maîtrise des langues étrangères. Le développement des activités des centres d'appel, et du télétravail d'une manière générale, est une tendance lourde de délocalisation des activités de services (information, marketing, relations clients...) à fort potentiel de création d'emploi ; elles requièrent des bassins d'emploi qui maîtrisent les langues étrangères et en particulier le français dans le cas du Maroc. Il faut s'attendre à ce que dans les prochaines décennies, une partie considérable des activités commerciales, du chiffre d'affaires dans le tourisme, se réalisent par Internet et par les langues qui dominent et influencent cette technologie.

Le multilinguisme devient une nécessité qui permet une plus grande efficacité du travail dans de nombreux domaines liés à l'économie globale, la recherche... mais est également requis dans des domaines ancrés dans les activités nationales. Ainsi, dans le domaine des médias, les sources d'information (notamment à travers les agences de presses et les télévisions

satellites) nécessitent le multilinguisme. Des journalistes uniquement francophones sont parfois limités dans la réalisation de leur reportage. Dans des régions amazighes ou arabophones, l'accès à l'information nécessite quelqu'un qui parle la langue des gens notamment pour gagner leur confiance, accéder à l'information et vérifier les faits.

Lors du recrutement, la non maîtrise des langues semble jouer un rôle discriminant. La demande de la langue arabe seule est très rare dans le secteur moderne ; le français est très demandé et l'anglais est souvent un atout ; parfois, sa connaissance est indispensable pour la Maîtrise et les Cadres de l'entreprise.

Des différences salariales et de progression en cours de carrière

Selon les témoignages recueillis, une prime liée à la maîtrise des langues, dans le cas du français et de l'anglais, est observable mais pas toujours. En effet, les salaires varient selon les langues et leur maîtrise, mais également selon les postes de travail et les secteurs. La maîtrise du français peut se traduire, dans certains cas, par un surplus de 10 à 15% par rapport au salaire du marché. Dans le cas de l'anglais la prime peut être de 25 à 30%. C'est aussi le cas des journalistes arabophones et francophones qui sont mieux payés¹¹. Mais dans certaines entreprises, il n'y a pas de traitement salarial différencié lors du recrutement. Le degré de maîtrise des langues intervient de manière certaine par la suite, au niveau de la promotion et de l'évolution de carrière.

Dans le secteur des TIC comme dans d'autres, la faible maîtrise des langues est identifiée en tant que problème qui a une incidence sur la compétitivité. Cependant, il est très difficile de mesurer le manque à gagner ou la perte associés à ce déficit dont la sensibilité reste également indéterminée. Les effets négatifs de la faible maîtrise des langues sont aussi enregistrés dans le secteur du tourisme, la presse et les agences de communication. Dans

11-L'explication de la différence de salaires est souvent liée au fait que les journaux en français disposent de plus de publicité et donc de ressources pour mieux payer leur personnel. Ce qui n'explique pas comment les journaux en français avec moins de tirage bénéficient de plus de publicité !

le travail journalistique, une incapacité à faire le travail à temps et sans défaut a un coût évident, mais il est difficile de le quantifier. Il représente un fardeau dans les équipes rédactionnelles qui alourdit le travail de l'ensemble; il doit être repris par d'autres membres de l'équipe rédactionnelle. Ce type de problèmes se pose avec encore plus de gravité quand il y a de fortes contraintes de publicité et des annonceurs à respecter.

On peut citer ici les diplômés chômeurs consultés qui plaident pour le bilinguisme et l'introduction de l'anglais de manière précoce dans le système éducatif. Ils considèrent que la politique éducative actuelle vise la reproduction sociale. Pour assurer une plus grande équité, ils proposent de revoir la politique de l'arabisation et se disent favorables à une politique des langues qui place le français et l'arabe sur le même pied d'égalité. Pour eux, la langue de l'économie et de l'administration est le français. Au-delà de cette orientation, ils suggèrent que la langue anglaise soit introduite à partir du primaire.

Sur la base des résultats de cette exploration qualitative de la question des langues en rapport avec l'économie et le marché du travail, quelques pistes et scénarii de réforme peuvent être suggérés.

Quelques scénarii du changement envisageables

Le premier scénario qui s'impose est celui de la promotion d'un apprentissage de qualité dans la durée. Avec ou sans une connaissance très précise du coût économique de la faible (ou non) maîtrise des langues dont souffre le système éducatif, une option urgente d'amélioration qualitative de l'apprentissage des langues s'impose. Elle suppose une action sur les différentes composantes du système qui entravent l'atteinte de cet objectif: programmes d'enseignement, formation des formateurs, techniques pédagogiques, conditions de travail et exposition à l'expression orale et la communication en petits groupes, etc. Dans ce scénario, la modernisation de la langue arabe et sa simplification devraient recevoir toute l'attention requise.

L'option d'amélioration de la qualité est un scénario de rupture majeure avec la situation présente, où la faible maîtrise des langues génère des inégalités de chances de poursuite et de succès dans les études, des incohérences entre les niveaux du système éducatif et de formation, et enfin des inégalités au niveau de l'insertion professionnelle et l'évolution de carrière.

Au-delà de **l'option qualité** dans l'apprentissage des langues, les contraintes de l'économie globale, des orientations du pays poussent à l'adoption du plurilinguisme. Cette orientation combinée à la qualité de l'apprentissage peut réduire les effets négatifs de la situation présente et augmenter les avantages potentiels, aussi bien sur un plan individuel que collectif.

Scénario de promotion d'une politique des langues au service des intérêts économiques du pays ; cette option partirait d'abord d'une analyse lucide de la situation du monde et des intérêts économiques du Maroc, de la pluralité des partenariats, de leur consolidation, de la nécessité de l'ouverture sur les régions du monde qui connaissent les niveaux de développement les plus importants (Inde, Chine, pays émergents...) mais également l'Afrique. La promotion des langues étrangères devrait être guidée par la situation actuelle des partenariats commerciaux, les relations de proximité et de voisinage envisagées dans une perspective dynamique. Elle devrait tenir compte des choix économiques et de l'ouverture qu'elles permettent avec les autres peuples et cultures. Deux dimensions fondamentales méritent d'être prises en considération dans l'élaboration de la politique linguistique du pays : 1. la position et la dynamique des langues dans le monde ; 2. les choix linguistiques qui peuvent mieux servir les intérêts économiques et commerciaux du Maroc. Cette perspective aboutirait à retenir et à privilégier le développement du multilinguisme. Dans le cadre de ce choix, les langues les plus influentes (tenant compte du chômage structurel, de la proximité et des intérêts économiques du pays) et la centralité de l'anglais méritent d'être considérées.

Une variante de ce scénario correspond au développement d'une politique des langues qui assure le multilinguisme et la diversité des choix. Au-delà

de la maîtrise de la langue arabe et de la première langue étrangère, il serait souhaitable d'assurer la possibilité de choix parmi une palette de langues considérées importantes pour le développement, comme, par exemple, l'anglais et l'espagnol. Ce scénario devrait valoriser le patrimoine linguistique qui existe dans certaines régions du pays.

En ce qui concerne le développement de la langue amazighe, il est proposé de travailler dès maintenant sur la valorisation de la dimension identitaire et culturelle de la langue amazighe, de fixer à moyen terme un objectif de statut de langue nationale. Le constat du déficit accumulé et l'effort considérable qui doit être fait pour préparer les conditions de la modernisation des langues arabe et amazighe sont largement partagés. L'étendue et le rythme de ce développement méritent un approfondissement du débat sur la base d'une évaluation sérieuse de l'expérience actuelle. Ce qui est certain, c'est que la promotion de l'enseignement de l'amazighe se heurte à la rareté de la ressource humaine (l'effectif des formateurs) et des compétences en enseignants.

En fait, le débat sur les langues est un débat qui recoupe celui du projet de société, l'inclusion ou l'exclusion ; il nécessite une maturation de la réflexion et des consensus. Le développement de l'adhésion et un consensus autour de ces questions sont essentiels. Mais il est crucial d'assurer la cohérence de l'ensemble et surtout de se donner les moyens pour mettre en œuvre la politique éducative et linguistique retenue.